

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Merci, monsieur l'Orateur. J'aimerais féliciter mon nouveau critique de son poste. Je regrette seulement qu'il n'y ait que 16 ou 17 de ses collègues à la Chambre pour entendre la première question qu'il m'adresse.

Des voix: Bravo!

Mme Campagnolo: Naturellement, monsieur l'Orateur, la direction du gouvernement que j'ai l'honneur d'administrer souscrit à toutes les exigences de la loi. En outre, elle a fait connaître tous les faits que le député vient de demander.

● (1152)

M. Halliday: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne voudrais pas accuser le ministre d'être prétentieuse, mais elle a remis cette semaine à la Chambre un Livre vert sur le sport amateur avant de présenter son rapport annuel. Or, dans ce document, elle dit souhaiter sincèrement consulter d'autres gouvernements, des particuliers et des associations sportives de tout le pays pour connaître leurs avis sur le sport amateur, mais elle ne fait qu'une brève allusion aux conseils qu'elle pourrait obtenir éventuellement des députés. J'aimerais donc demander au ministre si elle est disposée à créer un comité parlementaire chargé d'examiner le problème du sport amateur et de la condition physique dans le pays?

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, le Livre vert fournit précisément aux députés l'occasion de donner leur point de vue sur la question. En fait, je suis actuellement en train de rédiger une lettre à l'intention de tous les députés, comme je l'ai fait lors de la récente enquête sur le hockey, et de tous les sénateurs. Tous les députés seront prévenus lorsque les audiences se tiendront dans leur région et ils pourront ainsi y participer. Une fois que nous aurons constitué un dossier complet après consultation avec tous les Canadiens, il faudra peut-être que les membres du comité approfondissent les conclusions du Livre vert lors de leurs séances régulières.

* * *

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LE TEMPS REQUIS POUR LA RÉVISION DES CONTRATS SALARIAUX—LE NOMBRE DE DEMANDES EN INSTANCE

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre des Finances. Certaines demandes de révision de contrats salariaux négociés ont été présentées à la Commission de lutte contre l'inflation en janvier dernier mais celle-ci ne les pas encore étudiées. Étant donné le climat d'incertitude que ce retard crée chez les Canadiens, dans combien de temps les intéressés peuvent-ils espérer connaître la réponse de la Commission de lutte contre l'inflation, et combien de demandes sont-elles actuellement en instance?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre de façon précise à cette question. Comme le dit le député, il n'est pas normal que la Commission mette plus de six ou sept mois à répondre à une demande. Je vais me renseigner et essayerai de lui donner une réponse précise.

Questions orales LES PÊCHERIES

LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE—DEMANDE DE RENFORCEMENT DES ÉQUIPES DE SURVEILLANCE CONTRE LE BRACONNAGE

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Ces deux ou trois dernières années, le ministère a eu pour politique d'essayer d'augmenter le nombre de saumons atlantique sur la côte est et dans les rivières du Canada. Pendant cette période, les équipes de surveillance affectées aux cours d'eau n'ont pas été suffisantes et il y a eu beaucoup de braconnage. Quand il présentera son budget pour l'année qui vient, le ministre des Pêches pourra-t-il prévoir une somme suffisante et assez d'années-homme pour pouvoir faire respecter les lois concernant la pêche au saumon?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, si le député se renseigne, il constatera qu'on a énormément augmenté le nombre de gardes-pêche affectés à la protection de nos rivières à saumon, surtout depuis que la pêche est interdite. En fait, c'est l'un des secteurs où le ministère a pris le plus d'expansion ces six dernières années.

Je reconnais que la fermeture de la pêche augmente encore les difficultés. Bien des gens qui avaient l'habitude de pêcher le saumon de l'Atlantique, et je ne peux pas les blâmer de vouloir en manger davantage, constatent maintenant qu'ils ne peuvent plus le faire. Le député sait très bien que nous ne pourrions jamais éliminer tout le vandalisme, puisque le braconnage est en réalité un acte de vandalisme contre la société.

A cause de la nouvelle mesure que lui et bien d'autres députés de ce côté-ci et de l'autre côté de la Chambre nous ont aidés à faire adopter en juin dernier, on imposera maintenant des sanctions très sévères. En fait, j'envisage, comme on me l'a recommandé, de faire saisir ou confisquer les véhicules ou les automobiles utilisés pour le braconnage et le transport du poisson pris illégalement. Je prendrai ma décision après avoir réfléchi à tous les problèmes qu'elle pourrait entraîner.

Je signale cependant au député que les citoyens qui veulent protéger leurs richesses naturelles, parce qu'elles appartiennent à tous les Canadiens, devraient aussi collaborer avec nous. Nous ne pouvons espérer résoudre tous les problèmes, mais nous n'avons certainement pas l'intention de donner carte blanche aux braconniers.

M. McCain: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme les diverses associations de pêche et de chasse, et en particulier l'association du saumon de l'Atlantique au Nouveau-Brunswick, ont présenté de fermes recommandations au ministre, voudrait-il reconsidérer sa déclaration et augmenter le nombre de gardes-pêche? Je le demande parce que les braconniers vendent maintenant le poisson en grosses quantités dans de très nombreuses parties du Nouveau-Brunswick et que certains braconniers ou marchands de poissons qui ne sont pas censés avoir de saumon en leur possession en prennent jusqu'à 1,000 livres. Le ministre va-t-il intensifier la surveillance pour empêcher les braconniers d'attraper des saumons au filet et d'en faire un commerce illicite?